

Certificat de compétences Assistant(e) aux Projets et Parcours de Vie (CC158)

Site de Mulhouse

Formation du 17/06/2024 au 12/03/2025 pour une durée totale de 221 heures

► Métier visé :

Le métier d'Assistant(e) aux projets et parcours de vie (APPV) ou Facilitateurs de choix de vie s'inscrit pleinement dans l'évolution du travail social et plus généralement dans l'évolution sociétale, en se positionnant du côté de la demande, c'est-à-dire des personnes en situation de handicap et/ou leurs proches aidants et non du côté de l'offre médico-sociale.

L'APPV/Faciliteur de choix de vie intervient en soutien à l'exercice du droit des personnes, à leur demande, en les positionnant comme pilote de leur projet de vie ou maître d'ouvrage. L'APPV/Faciliteur de choix de vie se situe alors en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, ce qui amène nécessairement à un « pas de côté » en terme de posture professionnelle.

Ses missions consistent à :

- Ecouter et aider la personne et/ou sa famille à se projeter, à exprimer ses attentes, envies et besoins et à élaborer son projet de vie ;
- Se positionner comme appui aux côtés de la personne et/ou de sa famille, sans se substituer à elle(s) dans l'élaboration et ou dans la réalisation des démarches ;
- Faciliter la mobilisation des ressources et des acteurs du territoire pour la mise en œuvre du projet de vie, dans tous les domaines de la vie (accès aux droits, aides techniques, éducation, santé, culture, loisirs, sport...)

► Public concerné et prérequis :

Ce certificat s'adresse aux professionnels œuvrant en tant qu'Assistant(e) aux projets et parcours de vie (APPV) ou Facilitateurs de choix de vie ou toutes personnes désireuses d'exercer ce nouveau métier.

Les candidats devront disposer d'un titre ou diplôme de niveau bac+2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc...

Le recrutement se fait sur dossier suivi d'un entretien lorsque la situation l'exige.

► Objectifs de la formation :

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité due au changement de référentiel qui passe d'une logique de protection de la personne en situation de handicap à une logique de protection de la participation sociale (soutien aux droits) ;
- Se construire une légitimité et un positionnement spécifique au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel) ;
- Appréhender des outils et dispositifs relatifs au métier d'APPV/Faciliteur de vie ;
- Construire des stratégies d'interventions tournées vers l'accessibilisation des environnements ;
- Développer une approche de coopération polycentrée en mettant en place en système équitable de coopération
- Mettre en oeuvre la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

► **Compétences visées**

Le certificat permet :

- D'accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité ;
- De promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- De maîtriser des concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et de parcours de vie ;
- De favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées.

► **Contenus pédagogiques :**

Intitulé des unités d'enseignement	Code UE	ECTS	Nombre d'heures
Politique de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté : → Contexte de l'émergence d'un nouveau métier : l'APPV/Faciliteur de choix de vie : pourquoi l'APPV/Faciliteur de choix de vie ?	HTS 124	2	20
Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels : → Les spécificités de l'APPV/Faciliteur de choix de vie : Qu'est-ce qu'agir en tant qu'APPV ?	HTS 127	2	36
Métier, stratégies et méthodologies : → Comment agir en tant qu'APPV ?	HTS 128	2	35
Ingénierie de l'accessibilité : → Organisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage autour d'une approche polycentrée : Comment construire une position légitime ?	HTS 123	6	60
Stage	UASAOP	2	70
TOTAL		14	221

► **Modalités de validation de la formation :** projet tutoré, dossier d'analyse des contextes, portfolio de compétences, rapport de stage.

► **Intervenants :**

L'équipe pédagogique est constituée de chargés d'enseignement qui sont retenus dans le cadre d'une procédure nationale d'agrément, chercheurs universitaires et professionnels. Les Professeurs responsables nationaux du diplôme valident ainsi les aptitudes attendues de tous les chargés d'enseignement constituant l'équipe pédagogique à partir de leur profil, de leurs expériences scientifiques, pédagogiques et professionnelles.

Cette procédure contribue à garantir la cohérence et la qualité des formations proposées au sein du réseau Cnam sur l'ensemble du territoire national.

► **Tarif :** 3 600 € net de taxe.

► **Modalités d'inscription :** un dossier d'inscription est à compléter et un entretien préalable peut être réalisé.

► **Organisation du déroulement de la formation :**

La formation se déroule sur 8 mois, à raison de 8 regroupements de 3 jours consécutifs par mois, les lundis/mardis et mercredis.

Le stage de 70 heures est à effectuer durant la période de formation.

► **Lieu et horaires de la formation :**

CNAM Grand Est – Délégation territoriale de Mulhouse

Cité Administrative Nouveau Bât D - 12 Rue Coehorn - 68100 Mulhouse

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

► **Plan et accès :**



En transports en commun : Lignes 1 et C15 Arrêt Cité administrative

En voiture : Stationnement possible à l'extérieur de la Cité administrative.

► **Contacts :**

Pour le Cnam : Maria BOBACHER

maria.bobacher@lecnam.net

Pour l'ESEIS : Agnès FISCHER

agnes.fischer@eseis-afri.fr